



PREFECTURE DU RHONE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Bureau des élections et des associations

69419 LYON CEDEX 03
Accueil 18 rue de Bonnel sauf mercredi
Tél: 04.72.61.61.44 (9h-11h)
pref-associations@rhone.gouv.fr

Le numéro W691087909
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de DISSOLUTION de l'association n° W691087909

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du : **10 avril 2018**

faisant connaître la dissolution d'une association ayant pour titre :

SECOURS IMMEDIAT DÉCÈS - RHÔNE-ALPES AUVERGNE (SID-RAA)

dont le siège social est situé : ordres des Médecins
94 rue Servient
69003 Lyon

Décision prise le : **22 novembre 2017**

Pièces fournies : Procès-verbal

Lyon, le 26 avril 2018

Le Préfet

Pour le préfet,
La cheffe de bureau des
élections et des associations

Maud BESSON